

*Haute-Egypte—(suite).*Girga Province (*suite*)—

El Manshâh.

El Marâgha.

Nazlet 'Imara.

Sohâg (chef-lieu).

Tahua.

Tima.

Giza Province—

El Aiyat.

El Giza (chef-lieu).

El Hawamdia.

Imbâba.

Mazghouna.

Osim.

El Saff.

Sôal.

Minya Province—

Beni Mazâr.

El Fant.

El Fashn.

El Fikriya.

*Haute-Egypte—(suite).*Minya Province (*suite*)—

El 'Idwa.

Maghâgha.

Minshât Matâi.

El Minya (chef-lieu).

Samâlût.

Qena Province—

Abu Shûsha.

Armant--el-Wabûrât.

El Deir.

Dishna.

Farshût.

Isna.

Luxor.

Nag' Hammâdi.

Naqâda.

Qaft.

Qena (chef-lieu).

Qûs.

El Waqf.

Le Gouvernement de Nouvelle-Zélande—

North Island et les îlots voisins;

South Island et les îlots voisins;

Stewart Island et les îlots voisins;

Chatham Islands.

2. Les Gouvernements contractants susmentionnés pourront en tout temps pendant que le présent arrangement sera en vigueur étendre l'application dudit arrangement à toutes portions de leurs territoires métropolitains autres que celles auxquelles l'arrangement est déjà applicable, en vertu du paragraphe précédent, par une notification adressée au Gouvernement du Royaume-Uni par la voie diplomatique.

3. Le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord transmettra à tous les autres Gouvernements contractants des copies de toutes les notifications qu'il recevra en vertu du paragraphe précédent.

Fait à Londres, le dix-neuf juin 1934, en texte français et anglais, les deux textes étant également authentiques.

(Suivent les signatures qui sont les mêmes que celles de la page 7.)